

Madame, Monsieur,

Votre adhésion à l'Union France Alzheimer et à France Alzheimer 90 est importante pour vous et pour nous car elle nous donnera les moyens d'agir. Elle constitue pour France Alzheimer 90 Territoire de Belfort :

- un soutien pour répondre aux besoins des familles et de leurs proches malades, par l'organisation de repas conviviaux, de groupes de paroles, de sessions de formations des aidants, d'une halte-relais, de vacances répit, etc.
- une force face aux élus locaux, départementaux, régionaux et aux services de l'État, plus le nombre de nos adhérents sera élevé, plus notre parole sera entendue.

Notre avons à cœur de rester une association de proximité, à l'écoute de vos souhaits et de vos demandes afin de mieux cerner vos besoins et mieux vous informer. Vous pouvez nous joindre facilement.:

- Téléphone : 03 78 70 48 ou 06 73 64 99 10
- Courriel : [contact90@francealzheimer.org](mailto:contact90@francealzheimer.org)
- Permanence : 2, rue Jean Pierre Melville, Cité des Associations, 90 000 BELFORT le lundi (8h30-15h30) et vendredi (8h30-16h30)
- Antenne de Delle 102-104, résidence Louis Clerc le jeudi (8h30-12h30)
- <https://www.francealzheimer.org/territoiredebelfort/>

Votre fidélité et votre soutien représenteront le moteur principal de la vie de l'association, ils nous aideront et nous conforteront dans nos actions. Vous remerciant par avance de votre geste de soutien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations dévouées.

Le Président  
Paul Arthaud p.i.

## BULLETIN D'ADHESION 2024

À retourner à :

**Association France Alzheimer 90 Territoire de Belfort**  
2 rue Jean Pierre Melville, 90 000 BELFORT

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel (recommandé) :

Je vous adresse :

- Mon adhésion pour l'année 2024 de **32 euros**  
 Un don de.....euros

Total .....euros

Je règle :

- Par chèque à l'ordre de France Alzheimer 90  
 En espèces

**Vous pouvez adhérer en ligne en vous rendant sur notre site :**  
<https://www.francealzheimer.org/territoiredebelfort/nous-accompagner/>

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, en vous adressant à notre Association.

**Les cotisations et les dons sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66%. Un reçu fiscal vous sera adressé.**

Fait le.....à .....Signature :